



Vol. II.—No. 18.

MONTREAL, JEUDI, 4 MAI, 1871.

ABONNEMENT, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

L'INTENDANT BIGOT.

Nous commençons, aujourd'hui, la publication du roman de M. Marmette, depuis si longtemps promis et attendu. Nous avons envoyé des circulaires partout afin d'annoncer cet événement littéraire et d'engager le public à profiter de l'occasion pour s'abonner à notre journal.

“L'Intendant Bigot,” comme “François de Bienville” est une œuvre nationale que la population canadienne devrait accueillir avec enthousiasme.

Un peuple qui honore ses écrivains s'honore soi-même, et on le juge à l'encouragement qu'il leur donne.

Aux émotions du drame et aux charmes de l'imagination, les œuvres de M. Marmette joignent l'intérêt historique et la moralité du but et des moyens. On y trouve tout ce qui peut charmer l'esprit et passionner le cœur sans blesser la vertu. Notre histoire, notre grandiose histoire, s'y reflète dans chaque page avec des scènes émouvantes et variées, ses douleurs et ses gloires. Le souffle du patriotisme et de la poésie y circule librement et nous enivre de ses parfums.

On y voit figurer les hommes les plus marquants du passé, on les reconnaît, le plus souvent à leurs vertus et à leurs héroïques actions, et quelquefois à leurs vices et à leurs crimes, comme l'intendant Bigot.

Le nom de cet homme rappelle une des époques les plus sombres et les plus tristes de notre histoire; M. Marmette a su tirer parti des ressources qu'elle offrait à son talent en la parant des charmes de la fiction. Lorsqu'on admire cette œuvre, fruit de veilles nombreuses et d'un pénible travail, on est tenté de regretter qu'elle soit née sous un ciel si inclement, dans un pays qui ne donne ni gloire ni argent à ceux qui l'honorent.

Il est heureusement pour les véritables écrivains une satisfaction qui les console de l'indifférence de leurs contemporains, c'est la pensée qu'ils accomplissent une grande et noble mission, qu'ils travaillent pour l'immortalité.

Eh! certes, ils ont droit aux hommages de la postérité ceux qui, triomphant de leur découragement, répandent par leurs œuvres le goût de la lecture chez un peuple et lui inspirent le sentiment du beau et du vrai.

Les romans de M. Marmette auront sans doute cet heureux résultat, et celui que nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs aura l'effet, nous l'espérons, de nous gagner des sympathies et des abonnements dans toutes les parties du pays.

Lors même que *L'Opinion Publique* n'aurait que l'attrait de cette fleur littéraire qui doit parer ses colonnes pendant quelques mois, ce serait déjà assez pour la recommander à la faveur de nos concitoyens. Et si nos écrits et nos gravures surtout valent quelque chose, comme on serait porté à le croire, “malgré notre humilité,” si on tient compte des succès étonnants que nous avons eus jusqu'à ce jour, eh bien! nous offrons cela PAR DESSUS LE MARCHÉ.

Quoiqu'il en soit, nous serons toujours heureux d'avoir contribué dans la mesure de nos forces à l'encouragement d'un talent si plein d'espérances, et nous regrettons de ne pouvoir faire plus. Que le public complète notre œuvre par l'accueil qu'il fera à “L'Intendant Bigot” et à “L'Opinion Publique” qui le porte!

L. O. DAVID.

UN EVENEMENT RELIGIEUX ET POLITIQUE.

On ne parlait depuis plusieurs jours que du programme politico-religieux adopté par le *Nouveau-Monde*, le *Journal des Trois-Rivières*, le *Courrier du Canada* et l'*Ordre*. Ce programme était le résultat des discussions et des luttes qui agitaient la presse depuis quelque temps. Il avait pour but de réformer nos lois sur l'éducation, le mariage et les registres de l'état civil, de les rendre plus catholiques et plus conformes à la volonté et aux désirs de l'Eglise. C'est donc une croisade qui s'organisait contre tous ceux qui ne voudraient pas accepter ce programme et chercher à le faire triompher en tout temps et en tout lieu, surtout dans la Chambre d'assemblée. Mais pour être admis aux bénéfices et avantages résultant de ce programme, il fallait être conservateur; car entre un conservateur qui n'en voudrait pas et un libéral qui l'accepterait, on conseillait l'abstention.

Déjà des circulaires avaient été envoyées aux candidats pour la Chambre locale, leur signifiant qu'ils eussent à signer le programme en question, sous peine d'être rejetés et combattus par la ligue.

L'Événement et le *Constitutionnel* avaient jeté, les premiers, le cri d'alarme et dénoncé cette insurrection hardie contre les lois qui nous régissent depuis si longtemps.

L'opinion publique, inquiète à la pensée des résultats que pourrait produire un pareil mouvement, se demandait d'où il venait, par qui il était inspiré.

La conduite des évêques qui ont dirigé l'église du Canada jusqu'à présent, avait toujours été si prudente, ils avaient si bien su trouver les moyens convenables d'obtenir ce qui était nécessaire au bien de la religion, qu'on refusait de croire à leur participation dans ce mouvement.

D'un autre côté, on se mettait difficilement dans l'esprit que trois ou quatre jeunes gens, se substituant aux chefs du catholicisme en ce pays, entreprirent de réformer et l'Eglise et l'Etat, de leur enseigner leurs devoirs. Le foyer de la discussion religieuse qui commençait à s'éteindre allait donc se rallumer plus ardent que jamais, et déjà, à la faveur de la lueur qui éclairait l'avenir, on pouvait contempler les ravages de l'incendie. On touchait à une de ces luttes fatales qui ont laissé de si tristes souvenirs dans l'histoire de toutes les nations catholiques, et dont les résultats seraient si fatals au peuple canadien à cause des circonstances où il se trouve placé. Au milieu des sentiments d'aigreur et de défiance et des germes de révolte que les violences, les imprudences et les excès de zèle ont déjà trop développés au milieu de nous, ce mouvement était peut être notre dernière faute.

Mais heureusement, à toutes les époques critiques de notre histoire, à la veille de toutes les crises qui ont menacé notre existence nationale et religieuse, il s'est trouvé un homme pour nous ramener dans la voie de nos destinées, un homme capable d'en imposer par la supériorité de l'intelligence, la fermeté et l'élevation du caractère, la dignité de la position et la profondeur de la science. Aux premiers coups de fusil, l'éminent archevêque de la province de Québec, Mgr Taschereau, s'est jeté entre les combattants.

Voici la lettre qu'il adressait, le 24 avril courant, aux prêtres de son diocèse:

Monsieur,

A propos des élections prochaines, le *Journal des Trois-Rivières* et le *Nouveau-Monde* ont publié un programme politique, à l'usage des catholiques de la province de Québec.

Je crois devoir vous informer que ce programme ne m'a été connu que par les journaux et que, par conséquent, il a le grave inconvénient d'avoir été formulé en dehors de toute participation de l'épiscopat. Je déclare donc qu'il ne saurait autoriser aucun membre du clergé de l'archidiocèse à dépasser les limites tracées par le quatrième Concile de Québec, et que je vous ai rappelées dans ma circulaire du 3 courant.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement.

† E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.

Cette lettre devient, dans les circonstances critiques où nous sommes, un monument devant lequel tous les catholiques sans distinction devront s'incliner avec respect; c'est l'aurore d'une époque où les hommes et les choses seront mis à leur place, l'avènement d'une ère de paix et de conciliation où toutes les vertus, tous les dévouements auront justice égale devant l'Eglise.

DECEPTION.

Nous avons écrit ces lignes sous l'impression que la lettre de l'archevêque aurait pour effet de briser cette croisade entreprise pour la plus grande gloire de l'église.

Du moment que la première autorité ecclésiastique du pays manifestait ainsi sa pensée, nous croyions que nos confrères ne jugeraient pas à propos d'être plus catholiques que le Pape ou du moins que l'archevêque.

Mais il paraît que nous sommes arrivés à l'époque que nous avions entrevue, où d'exagération en exagération on arriverait à se disputer la première place dans l'église en reniant au besoin l'autorité même dont on se faisait alors un bouclier contre des gens sincèrement catholiques. Le *Nouveau-Monde*, l'*Ordre* et le *Journal des Trois-Rivières*, déclarent plus ou moins clairement que cette lettre ne lie en aucune manière les catholiques qui ne vivent pas dans le diocèse de Québec, et qu'ils n'en continueront pas moins de travailler au triomphe du véritable catholicisme. Ce qui dans leur langage veut dire ceci: “Il est vrai monseigneur, que vous êtes notre chef ecclésiastique, que vous avez été choisi par le souverain pontife pour veiller à la conservation, au progrès et aux besoins de l'église en Canada, mais nous croyons mieux connaître que Votre Grandeur les véritables intérêts de notre foi.”

La position est facile à dessiner.

Nous avons un code de lois que les autorités ecclésiastiques les plus élevées de Rome et de notre province, ont accepté et déclaré plus parfait que celui d'aucun pays. Ces mêmes autorités ont ajouté, que dans le cas où des modifications seraient jugées nécessaires, ce serait aux évêques et non pas aux premiers fidèles venus d'élever la voix pour les obtenir.

Soudain, quelques jeunes gens mus par un zèle inexplicable, déclarent dans un programme lancé à grand bruit, qu'ils ne partagent pas cette opinion, et ils somment les candidats et les électeurs de s'engager à changer cette législation revêtu du sceau des autorités religieuses et politiques. Le chef de l'église du Canada, celui, par conséquent, que prêtres et évêques doivent consulter, lorsqu'il s'agit des rapports de l'église avec l'état, surpris avec raison d'un mouvement entrepris au nom des intérêts de l'église sans sa participation, et voulant sans doute rejeter la responsabilité des résultats funestes qu'il pourrait produire au sein d'une société si singulièrement composée, se hâte de déclarer que ce mouvement a le “grave inconvénient de se produire en dehors de toute participation de l'épiscopat.”

Mgr Taschereau qui a beaucoup étudié, beaucoup réfléchi, comprend sans doute les besoins de l'église et ses con-